



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stratégie ministérielle de préservation de la biodiversité À l'horizon 2030



Le ministère des Armées est particulièrement concerné par le changement climatique et son impact sur la biodiversité.

La perte irrévocable d'écosystèmes a pour conséquence d'exacerber des tensions déjà existantes entre les pays, les régions et les populations, voire de générer de nouveaux conflits autour de l'accès aux ressources qui se raréfient. L'augmentation de l'intensité ou la simultanéité des événements climatiques extrêmes amplifient également le nombre et la gravité des crises humanitaires, ce qui nécessite une mobilisation croissante des forces militaires.

Les conséquences du changement climatique sont déjà nombreuses. Elles sont aujourd'hui en mesure d'entraîner une dégradation des conditions de vie humaine et donc de la stabilité mondiale.

Ces phénomènes sont d'autant plus préoccupants qu'ils touchent en premier lieu, les régions plus fragiles de la planète. Huit des dix pays les plus vulnérables aux changements climatiques sont en effet situés en Afrique Subsaharienne.

Le ministère des Armées a pour vocation d'analyser toutes les nouvelles formes de menace et de trouver des réponses à ces défis. En l'espèce, il a pour objectif de prévenir les conséquences des modifications

d'écosystèmes et des changements climatiques, lorsqu'ils sont susceptibles d'accroître la pression sur nos forces armées ou de susciter des tensions régionales.

La mise en œuvre de cette approche s'est traduite par :

- la création de l'Observatoire Défense et Climat en 2016 ;
- le développement de capacité d'analyse des risques environnementaux ;
- le soutien à des programmes scientifiques ciblés ;
- une influence croissante dans les rencontres internationales et les instances de dialogue régionales et l'organisation de séminaires régionaux.

Ces dernières années, la France est apparue comme un pays leader dans le domaine et entend le rester. C'est pourquoi le ministère des Armées continue à développer une vision prospective des enjeux sécuritaires du changement climatique et de son impact sur la biodiversité.

C'est l'axe essentiel de la stratégie ministérielle de la préservation de la biodiversité à l'horizon 2030 présentée dans ce dossier.

LA BIODIVERSITÉ AU MINISTÈRE DES ARMÉES : DE QUOI PARLE-T-ON ? RÉPONSES EN 5 CHIFFRES

275 000

c'est le nombre d'hectares qui constituent l'ensemble des terrains du ministère des Armées. Des milliers d'espèces animales et végétales y vivent et y sont protégés.

1

Dans le cadre de l'UICN à Marseille, le ministère des Armées présente sa toute 1^{re} stratégie ministérielle en préservation de la biodiversité.

3,6

en millions d'euros, c'est désormais la somme que la ministre des Armées, Florence Parly, a décidé d'allouer au budget annuel dédié à la biodiversité pour le ministère des Armées.

80

c'est la proportion en % des terrains militaires qui sont intégrés dans des zones de biodiversité remarquables (zones naturelles d'intérêt écologique et floristique, classement au titre des réserves naturelles etc.). De nombreux sites sont même classés Natura 2000 (44 000 ha).

3

c'est le nombre de programmes « LIFE » menés depuis 2017 entre l'Union européenne et le ministère des Armées pour des actions ciblées en faveur de la biodiversité sur les terrains militaires : restauration de pelouses sèches, de zones humides, mise en place de pastoralisme, réintégration d'espèces animales, etc.

CONSCIENT DE SON RÔLE, LE MINISTÈRE DES ARMÉES DÉVELOPPE DES ACTIONS CONCRÈTES

La stratégie de préservation de la biodiversité 2030 s'inscrit dans la politique globale du ministère des Armées pour appréhender les effets dévastateurs du changement climatique.

En 2016, le ministère des Armées a créé l'**Observatoire Défense et Climat** avec pour ambition de mieux comprendre l'articulation entre les changements climatiques et les enjeux de sécurité et de défense. Avec cet observatoire, le ministère des Armées qui travaillait déjà depuis longtemps sur ces questions, s'est doté d'un outil de connaissance, d'anticipation et de coopération unique au monde.

Cinq années de travaux permettent de souligner la profonde imbrication entre climat, biodiversité, sécurité et défense :

- multiplication des conflits liés au changement climatique et à la raréfaction des ressources ;
- conséquences du changement climatique sur les questions opérationnelles ;
- nécessité de travailler à l'indépendance énergétique et à la réduction de l'empreinte carbone.

Sur le plan opérationnel, il est désormais certain que les armées seront de plus en plus mobilisées sur des opérations humanitaires liées aux catastrophes naturelles induites par le changement climatique (tempête, ouragan, cyclone, vague de chaleur, incendie, sécheresse, inondation).

EN 2020, 30 MILLIONS DE PERSONNES ONT ÉTÉ DÉPLACÉES À LA SUITE DE CATASTROPHES NATURELLES, SOIT TROIS FOIS PLUS QUE PAR LES CONFLITS ARMÉS. François Gemenne, co-directeur de l'Observatoire Défense et Climat

Elles devront ainsi porter secours et évacuer les populations sinistrées dans des zones difficilement accessibles.

Aujourd'hui, les forces armées sont dimensionnées pour répondre aux catastrophes actuelles. Mais il va falloir les préparer aux catastrophes de demain qui seront plus violentes et plus nombreuses. Il faudra notamment adapter les équipements pour qu'ils restent opérationnels dans des environnements dégradés. Il va également falloir adapter les entraînements pour qu'ils préparent aux interventions en milieu extrême.

Le ministère des Armées doit également travailler à l'adaptation de ses infrastructures qui pourraient être affectées par les chaleurs extrêmes et la montée du niveau des eaux.

Le changement climatique a d'ores et déjà des effets de grande ampleur sur les questions de défense et de sécurité, obligeant le ministère des Armées à se saisir très concrètement de tous ces enjeux.

Cet objectif commence par la protection de la biodiversité sur ses emprises militaires. Le ministère des Armées est le plus gros propriétaire foncier de l'Etat. Il possède 275 000 hectares de terrain qui sont majoritairement utilisés pour l'entraînement des forces armées. Ces grandes étendues sauvages et naturelles, totalement préservées de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, abritent une biodiversité exceptionnelle que le ministère veut absolument protéger.

Ainsi, 80% des hectares bénéficient de mesures de protection spécifiques en faveur de la biodiversité.

Le ministère des Armées a ainsi conclu depuis 20 ans près de 50 conventions de partenariats avec le réseau des Conservatoires d'espaces naturels (CEN).

En 2012, le premier programme de financement européen LIFE sur la biodiversité de sites militaires est lancé (le programme LIFE Défense Nature 2mil (2012-2017), piloté par l'Etat-major de zone de défense de Lyon et le CEN Rhône-Alpes).

Depuis la réussite de ce projet, le ministère et le réseau des CEN ont élaboré deux programmes LIFE, retenus également par la commission européenne en 2019 :

- Le **LIFE La Valbonne** (2019-2026) qui bénéficie d'un budget de **4 577 483 euros** (dont 75% de financement européen) :

Ce programme est piloté par l'Etat-major de défense (EMZD) de Lyon, en collaboration avec le CEN Rhône-Alpes. Il vise à restaurer des habitats d'intérêts communautaires du camp de la Valbonne dans l'Ain et à favoriser le retour et le renforcement de certaines espèces :

- la **restauration de 700 hectares de pelouses sèches** pour notamment le renforcement de population d'Outarde canepetière ;
- la **restauration de 3 hectares de zones humides** ;
- le vieillissement de la zone boisée pour favoriser notamment les chauves-souris forestières.

- Le **LIFE Gouvernance et Information NaturArmy** (2019-2023) qui bénéficie d'un budget de **2 683 507 euros** :

Ce programme est piloté par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) en collaboration avec la Fédération des CEN. Il a pour ambition d'atteindre un bon état de conservation et une gestion exemplaire des plus de 44 000 hectares de sites militaires classés en totalité ou en partie Natura 2000 (11 sites sont classés totalement en Natura 2000). Il illustre ainsi le rôle majeur des armées dans la gestion des sites Natura 2000.

Pour atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 militaires, ce programme prévoit de :

- développer des modes de gestion des sites qui intègrent la biodiversité ;
- développer un réseau partenarial efficace ;
- mettre en place d'une gestion exemplaire sur 11 000 ha de sites militaires classés Natura 2000 supplémentaires.

Des actions menées dans le cadre du LIFE NaturArmy seront complétées et poursuivies dans la nouvelle stratégie biodiversité.

Pour en savoir plus : <https://www.lifeterrainsmilitaires.fr/>

Carte des sites LIFE du ministère des Armées



Du programme
LIFE Défense Nature 2Mil
 aux programmes
LIFE La Valbonne et
LIFE NaturArmy

- ▾ Sites LIFE Défense Nature 2Mil (2012-2017)
- 📍 Site LIFE La Valbonne (2019-2026)
- ⊙ Sites LIFE NaturArmy (2019-2023)

LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ 2030 :

Avec sa stratégie ministérielle à l'horizon 2030, le ministère des Armées poursuit et renforce son engagement pour la préservation de la biodiversité.

Cet engagement passe par une politique visant à réduire au maximum son impact sur les espaces naturels tout en préservant ses capacités opérationnelles.

Cette stratégie fixe les actions retenues par le ministère des Armées pour atteindre ses objectifs en termes de protection de la biodiversité.

Ces actions portent sur **le domaine terrestre**, en métropole et en Outre-mer. Gestionnaire du domaine de l'État, le ministère peut y déployer une véritable politique de gestion durable de ses emprises.

Elles portent également sur **les espaces maritimes** qui sont à la fois des espaces d'entraînement et des espaces opérationnels. Le ministère s'y est engagé à :

- réduire au maximum son impact sur le milieu marin, tout en préservant le niveau optimal de préparation et dans un cadre opérationnel des forces ;
- assurer des missions opérationnelles qui contribuent, dans le cadre de l'Action de l'Etat en mer (AEM), à la préservation de l'environnement marin et de ses ressources (actions de lutte contre les pollutions marines, de police des pêches, de surveillance des aires marines protégées¹).

À L'HORIZON 2030, LA STRATÉGIE DU MINISTÈRE DES ARMÉES VISE À ATTEINDRE LES 4 OBJECTIFS :



¹ Sur 45 missions en mer incombant à l'État, missions regroupées en dix domaines, quatre se rapportant directement ou indirectement à l'environnement sont opérées par la Marine nationale : gestion du patrimoine marine et des ressources maritimes, notamment contrôle des pêches, protection de l'environnement, notamment par la lutte contre les pollutions accidentelles et volontaires, gestion des espaces protégés, notamment le suivi et la surveillance des aires marines protégées (zones Natura 2000 et parcs naturels marins) et lutte contre les activités maritimes illicites.

OBJECTIF 1

DES OUTILS DE CONNAISSANCE POUR ORGANISER ET STRUCTURER LES DONNÉES BIODIVERSITÉ DES EMPRISES MILITAIRES

POURQUOI ?

Améliorer cette connaissance est un enjeu majeur. L'efficacité des actions en faveur de la biodiversité repose sur la précision de l'état des lieux et une bonne compréhension des enjeux.

Le travail de collecte de données sur les espèces et les habitats est une tâche continue qui s'appuie sur des inventaires réguliers, basés sur des protocoles rigoureux.

Le ministère des Armées travaillera avec l'ensemble de ses partenaires écologiques pour collecter, organiser et structurer les données biodiversité. Cette connaissance lui permettra de mieux identifier les principaux enjeux de biodiversité. Enfin, il pourra évaluer les interactions entre activités militaires et biodiversité et ainsi réduire son empreinte environnementale.

LA STRATÉGIE BAS CARBONE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

L'objectif : renforcer les capacités de la nature à capter et à emmagasiner le CO2.

Le projet : la préservation des écosystèmes des emprises militaires, en particulier des milieux représentant un fort potentiel de piégeage de carbone (forêts, prairies, landes tourbières et zones humides) permet au ministère des Armées de contribuer directement aux objectifs de la stratégie nationale bas-carbone.

Concrètement ? le ministère des Armées va continuer à travailler avec ses partenaires écologiques, pour mettre en œuvre une gestion des espaces naturels des terrains militaires, favorables au captage et au stockage du carbone, grâce aux solutions fondées sur la nature.

La convention (2021-2024) entre la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le ministère des Armées prévoit :

- d'évaluer le stock de carbone présent sur les sites militaires ;
- d'optimiser la gestion pour augmenter la captation sur site ;
- d'identifier des sites pour la conservation et la restauration de milieux hors du domaine public utilisé par le Ministère des Armées.

Le budget : 310 000 euros

OBJECTIF 2

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION ÉCOLOGIQUE EFFICACE ET ADAPTÉE DES EMPRISES

COMMENT ?

Sur les espaces concernés par des enjeux prioritaires pour la biodiversité, des plans de gestion intégreront la nécessité de protéger la biodiversité.

Ils viseront notamment à :

- concilier enjeux constructifs et préservation de la biodiversité ;
- mettre en œuvre une gestion durable des espaces d'entraînement ;
- contribuer à la stratégie Bas Carbone du ministère des Armées ;
- gérer les espaces verts en faveur de la biodiversité ;
- pérenniser la protection de la biodiversité sur les emprises déclarées inutiles aux besoins des armées.

LE MINISTÈRE DES ARMÉES PROTÈGE LE GYPAÈTE BARBU

Le projet : le gypaète barbu est le deuxième plus grand oiseau de France derrière le vautour moine : son envergure est de 3 mètres. C'est l'une des quatre espèces de vautour présentes en France, et l'un des plus grands rapaces de la faune européenne.

Le gypaète barbu réside dans les Pyrénées, les Alpes et en Corse où il est quasiment en voie d'extinction. A ce titre, il fait l'objet de plusieurs plans de conservation et de réintroduction.

Concrètement ? le ministère des Armées a signé en 2009 un protocole d'accord avec ses partenaires écologiques. Ainsi, la LPO fournit aux pilotes les localisations des nids pour qu'ils les intègrent dans leur plan de vol et ne les survolent pas à moins de 1000 m. Ce protocole, renouvelé en 2015, concerne l'ensemble des corps d'armées.

Depuis, sauf cas de force majeure, les pilotes évitent les zones de sensibilité majeure (zones de nidification) pendant la période cruciale de reproduction du gypaète.

En 2021, ce protocole a été reconduit pour une nouvelle période de 5 ans.

Les résultats de la coopération : en 2020, on dénombrait 66 couples de gypaètes barbus en France : 18 dans les Alpes, 4 en Corse et 47 dans les Pyrénées.

Les partenaires : le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

OBJECTIF 3

MISE EN ŒUVRE DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

AVEC QUELS MOYENS ?

La stratégie « biodiversité 2030 » du ministère des Armées nécessite d'importants moyens humains et financiers (actuellement 1,6M€/an).

Cette mobilisation passe par :

- la clarification des responsabilités de chacun dans le domaine ;
- le développement de la formation pour les 650 chargés d'environnement du ministère des Armées ;
- la garantie d'une programmation financière sur le long terme ;
- le développement d'outils d'aide à la décision pour donner une vision d'ensemble au niveau national.

KIVI KUAKA : LES OISEAUX MIGRATEURS, SENTINELLES DES TSUNAMIS ET TEMPÊTES TROPICALES ?

Le projet : le programme Kivi Kuaka analyse les comportements des oiseaux en réponse à des événements climatiques de type cyclones, tsunamis.

Concrètement ? une équipe de scientifiques a embarqué à Fakarava le 18 janvier 2021 en direction des sites Polynésiens de migration des oiseaux pendant la mauvaise saison. Sur chacun des sites, les scientifiques ont capturé un panel d'espèces cibles afin de les équiper de bagues d'identification et de balises avant de les relâcher. 56 oiseaux ont été équipés. Ces balises permettent de récupérer des données météorologiques et GPS qui sont envoyées à la Station spatiale internationale et traitées par les équipes du Muséum d'histoire naturelle au sol.

L'objectif : ces données permettront d'étudier le lien entre le déplacement de ces oiseaux lors de leur migration et les événements climatiques pour prévenir au plus tôt les catastrophes naturelles. Sur le long terme ce programme pourrait également contribuer à une meilleure protection des populations et à la préparation des forces armées face aux catastrophes d'origine climatique. Kivi Kuaka fournira également de nouvelles connaissances pour identifier les risques encourus par ces espèces face au changement climatique et à la dégradation des milieux côtiers, pour cibler des efforts de conservation dédiés : préserver ces espèces car chaque parcelle de biodiversité doit être conservée mais aussi pour préserver les services qu'elles peuvent rendre aux populations humaines.

Les partenaires : le ministère des Armées, le Muséum nationale d'Histoire naturelle (MNHN), le ministère de la Transition écologique, l'Agence française de développement, l'Office français de la biodiversité et Météo France.

Le budget : 400 000 euros

OBJECTIF 4

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

AVEC QUI ?

Le ministère des Armées a déjà développé des partenariats avec cinq principaux acteurs dits « partenaires écologiques » afin de bénéficier de l'expertise nécessaire pour mettre en œuvre une politique de préservation.

Le ministère des Armées veut également développer son soutien aux programmes internationaux de préservation des écosystèmes. Il soutiendra particulièrement les programmes de préservation des écosystèmes marins qui constituent un enjeu stratégique par leur nature systémique et transfrontalière.

Enfin, le ministère des Armées va renforcer la coopération avec le réseau des armées européennes.

Au niveau européen, les ministères chargés de la défense sont engagés dans une quarantaine de projets LIFE pour concilier préparation opérationnelle et préservation de la biodiversité.

Dans le cadre du programme LIFE NaturArmy, le ministère des Armées travaille particulièrement avec le réseau DEFNET (Defense Network) pour évaluer l'impact de la réglementation Natura 2000 sur les activités militaires et organiser des ateliers de partage de bonnes pratiques.

LE PLANCTON POUR ÉVALUER LES STOCKS DE THONS ET LEURS DÉPLACEMENTS

La problématique : les projections de l'impact du changement climatique indiquent que les ressources thonières vont se déplacer vers le Pacifique central et le Pacifique est pour les espèces tropicales et vers le sud pour les espèces d'eaux plus tempérées. Cela implique donc un déplacement important des flottilles de pêches étrangères, une variation de l'activité de pêche par les flottilles locales, potentiellement un déplacement des activités terrestres liées à la pêche. Une partie de l'activité risque de se déplacer dans les eaux internationales où l'activité est peu ou pas contrôlée menaçant ainsi la gestion durable des ressources.

L'objectif : améliorer le modèle suivi de population des thons et acquérir de nouvelles observations dans le Pacifique inter tropicale pour mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes océaniques où la ressource thonière est importante et constitue un enjeu géopolitique majeur, mais où la connaissance sur les écosystèmes reste parcellaire.

Les résultats attendus :

- une cartographie de la biomasse du micronecton dans le Pacifique ouest et central par bio-acoustique ;
- une étude de la biodiversité du micronecton à l'échelle du Pacifique et de sa distribution spatiale ;
- une analyse approfondie des relations entre le micronecton et son environnement physique, chimique et biologique permettant de caractériser le fonctionnement des grands écosystèmes pélagiques de la région en relation avec les captures de thons ;
- des projections améliorées de la répartition des biomasses de thons dans le Pacifique en fonction du changement climatique avec le détail des variations attendues dans chaque pays de la zone et dans les eaux internationales.

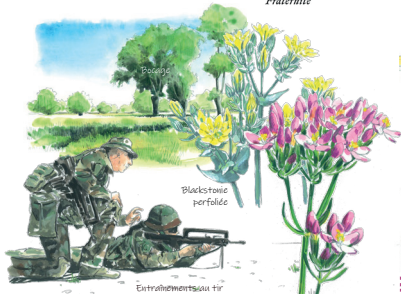
Les partenaires : financé par le ministère des Armées et piloté par la Communauté du Pacifique (CPS). Il est mené en collaboration avec l'IRD (France), CLS (France), le CSIRO/IMOS (Australie) et la NIWA (Nouvelle Zélande).

Le budget : 150 000 euros

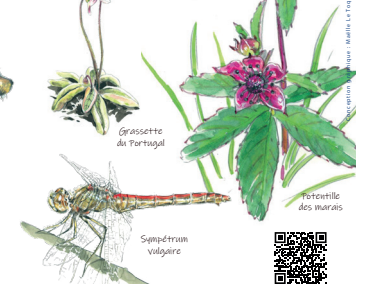
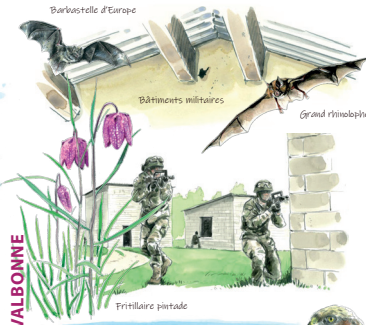
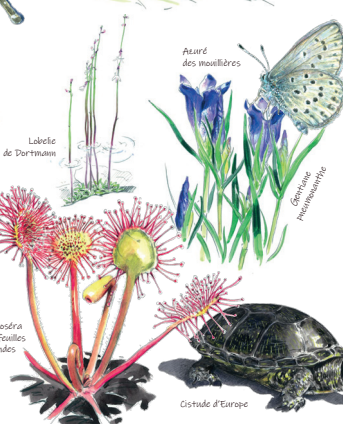
LA BIODIVERSITÉ DES TERRAINS MILITAIRES EN EXEMPLES

Conservatoires d'espaces naturels

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité



CAMPS DE CHAMPAGNE ET CAMP D'AVON



Fréquence Grenouille Armées et biodiversité

Les Conservatoires d'espaces naturels et le Ministère des Armées travaillent ensemble à la protection des espaces naturels des terrains militaires, riches en biodiversité. Beaucoup de ces sites sont des zones humides que Fréquence Grenouille met à l'honneur chaque année.

OFB
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DES ARMÉES

ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS

Plus de 30 000 militaires qui assurent au quotidien la sécurité de nos concitoyens en France et à l'étranger, dont 13 000 sur le territoire national et 6 000 déployés en opérations extérieures.

TOURNÉ VERS L'AVENIR

5,5 milliards d'euros de Recherche & Développement, dont 901 millions d'euros par an consacrés à l'innovation, un chiffre qui s'élèvera à 1 milliard d'euros dès 2022.

ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

37,5 milliards d'euros de budget en 2020, soit le 2^e budget de l'État.
12,6 milliards d'euros pour l'équipement des forces.
1,86 % du PIB en 2020, avec pour objectif 2 % du PIB en 2025.
Les entreprises de Défense représentent 20 % des exportations de la France.
26 000 Petites et moyennes entreprises (PME) et Entreprises de taille intermédiaire (ETI) en contrat avec le ministère des Armées.

À HAUTEUR D'HOMME

27 000 recrutements par an, dont 4 000 civils.
268 300 hommes et femmes, dont 21 % de femmes.
205 800 militaires et 62 500 civils.
41 000 réservistes opérationnels sous contrat.

2^e ACTEUR CULTUREL DE L'ÉTAT

21 musées • 160 monuments classés • 3 millions de visiteurs par an.
3 millions de photos et 21 000 films d'archives couvrant 4 siècles d'Histoire.

1^{er} ACTEUR MÉMORIEL DE L'ÉTAT

275 nécropoles nationales, 10 hauts lieux de la mémoire nationale, 2 200 carrés militaires, un millier de lieux de sépulture dans 80 pays, lieux de commémoration et de transmission de la mémoire combattante.

Centre media du ministère des Armées
Tél. : 09 88 67 33 33
media@dicod.fr



Retrouvez-nous sur www.defense.gouv.fr